# Structure et localisation des activités économiques de la Région Namuroise (1)

par B. MERENNE-SCHOUMAKER Licenciée en Sciences Géographiques Assistante à l'Université de Liège.

Si, jusqu'à ce jour, des historiens et des économistes se sont penchés sur la Région Namuroise, peu de géographes et en particulier de géographes économistes lui ont accordé quelque attention. Pourtant, notre région joue un rôle important dans le maillage urbain du Sud du pays: Namur n'est-elle pas un des vingt pôles de niveau II, c'est-à-dire une des vingt capitales régionales comptant 50 à 125.000 habitants dans leur centre et polarisant de 200 à 450.000 habitants ? (²)

Par activités économiques d'une région urbaine, nous entendons l'ensemble des branches industrielles et des services, donc les activités secondaires et tertiaires.

Pour délimiter la Région Namuroise (Fig. 1) qui comprend pour nous 18 communes, nous avons retenu les critères suivants : 1°) d'autres découpages notamment celui du Centre de Recherches Socio-Religieuses (³) et celui de J.A. Robert (⁴), deux travaux de base et de départ pour notre mémoire ; 2°) l'importance du nombre d'actifs résidants et occupés dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire ; 3°) le rayonnement des fonctions des communes ; 4°) le paysage.

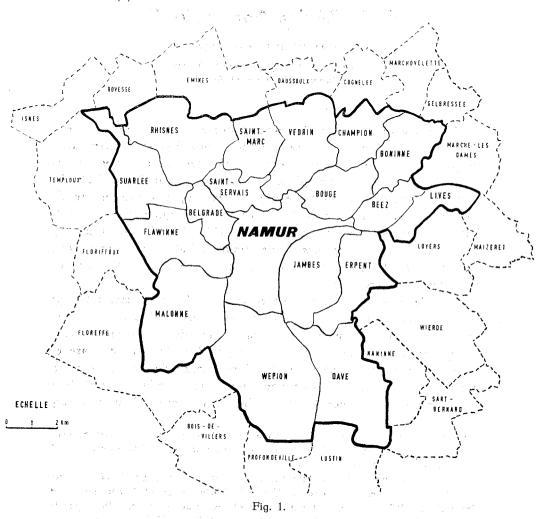
<sup>(1)</sup> Extrait d'un mémoire inédit présenté en 1966 à la licence en sciences géographiques de l'Université de Liège et intitulé : « Contribution à l'étude de l'Activité Economique de la Région Namuroise ».

<sup>(2)</sup> Ministère des Travaux Publics, Commission Nationale de l'Aménagement du Territoire, Projet du Programme National d'aménagement et de développement des régions, 1967-1970, Hiérarchie des villes et leur structuration en réseau par le Séminaire de géographie de l'Université de Liège, juillet 1966, livre et atlas.

<sup>(3)</sup> CENTRE DE RECHERCHES SOCIO-RELIGIEUSES, Etude de l'Agglomération de Namur, Vol. I: L'Agglomération; Vol. II: Les Unités Urbaines, Namur, 1959.

<sup>(4)</sup> J.A. ROBERT, Sillon Industriel Mosan d'Amay à Namur, étude de géographie économique, mémoire de licence en sciences géographiques, inédit, Liège, 1954.

Il est certain que la région ainsi délimitée est beaucoup plus petite que la zone d'influence namuroise (5) mais elle dépasse nettement le centre urbain proprement dit. En outre, elle ne constitue qu'une partie du « Secteur » de Namur étudié par le Groupe Alpha de Bruxelles (6).



<sup>(5)</sup> Voir par exemple la carte II de Hiérarchie des villes et leur structuration en réseau, op. cit.

<sup>(6)</sup> GROUPE ALPHA, Région Sambre et Meuse, Plan d'Aménagement du Secteur de Namur, Bruxelles, 1966.

### I. - STRUCTURE DES ACTIVITES

The second secon

Le critère de base retenu pour ce travail est le facteur main-d'œuvre sous son angle quantitatif. Une grande partie de l'enquête repose donc sur l'exploitation du matériel statistique et notamment du dernier « Recensement de la Population au 31 décembre 1961 » (7), disponible seulement depuis la fin de l'année 1965.

#### A. ~ LE CARACTERE ECONOMIQUE DE LA REGION

Dans l'étude de la population active, on peut toujours distinguer deux aspects: la population active résidante et la population active occupée. C'est à l'aide de cette dernière que l'on peut caractériser le rôle économique d'une région, mais une comparaison entre les deux notions ne manque pas d'intérêt: elle permet de déceler l'écart entre les possibilités de la région en main-d'œuvre et l'utilisation de fait de cette main-d'œuvre.

- 1) La population active résidante. Au 31 décembre 1961, la Région Namuroise comptait 84.087 habitants dont 29.064 actifs, soit 34,6 % de la population totale contre 36,7 % pour le pays. Parmi ces 29.064 actifs, 29 % étaient occupés dans le secteur primaire, 42,2 % dans le secondaire et 55,8 % dans le tertiaire. Comparée au pays (où les pourcentages correspondants sont de 7,5 %, 54,6 % et 37,8 %), la région abrite relativement plus d'actifs du tertiaire.
- 2) La population active occupée. A la même date, la région occupait 31.776 actifs, dont 1,9 % dans le secteur primaire, 44,5 % dans le secondaire et 53,6 % dans le tertiaire. Elle exerce donc une certaine attraction sur la main-d'œuvre des environs. Au total, elle attire plus de travailleurs du secondaire qu'elle n'en laisse sortir, mais laisse sortir plus de travailleurs du tertiaire qu'elle n'en attire.

#### B. - LES GRANDES ACTIVITES

Dans le recensement de 1961, on avait distingué un grand nombre

<sup>(7)</sup> Nous avons obtenu directement les tableaux de l'Institut National de Statistique et n'avons donc pas utilisé de publications.

d'activités. Pour plus de clarté dans ce travail, nous les avons regroupées en 20 postes suivant un classement opéré par J.A. Sporck (8).

1) L'importance absolue et relative des différentes activités suivant le nombre d'actifs occupés en 1961 (voir tableau I). - Les deux premières places sont prises par deux groupes d'activités, les transports et le commerce occupant chacun plus de 5.000 personnes, soit chacun plus de 16 % du total de la main-d'œuvre occupée. En troisième position, on trouve les services publics et, en quatrième, une autre branche du tertiaire : l'enseignement, les services sociaux et sanitaires ; toutes deux occupent plus de 3.000 personnes, soit chacune plus de 10 % du total. Donc, parmi les quatre groupes les plus importants, trois appartiennent au secteur tertiaire et le quatrième en est proche, car, à côté du transport marchandises, il existe un transport voyageurs, activité que l'on peut déjà considérer comme un service (un tiers du personnel occupé dans le groupe des transports est dans ce cas). C'est pour cette raison que certains auteurs (9) placent cette branche dans le secteur tertiaire. Nous pensons pour notre part qu'il est préférable de la placer dans le secteur secondaire, car dans notre région une grande partie des recensés de cette catégorie sont des ouvriers des deux ateliers de la Société Nationale des Chemins de Fer Belges (S.N.C.B.). Nous la considérons donc avec le groupe « construction » comme une industrie de services.

Les services privés viennent en cinquième place avec 8,39 % de la main-d'œuvre et ce n'est donc qu'en sixième et septième positions que l'on trouve deux branches industrielles: la construction (8,34 %) et les métaux (7,01 %). Les professions libérales comptent 4,55 % de la main-d'œuvre occupée, les industries alimentaires 3,34 % et les banques, assurances et affaires immobilières 2,94 %. Ainsi parmi les dix premières activités ont pris place les six groupes du tertiaire et seulement quatre des treize branches du secondaire: transports, construction, métaux et industries alimentaires.

2) Les indices de spécialisation (10) (voir Tableau I, colonne de

<sup>(8)</sup> J.A. Sporck, Etudes sur la Région Liégeoise pour l'Aménagement du Territoire, rapport inédit effectué pour le groupe « L'Equerre » en 1965.

<sup>(9)</sup> Notamment le Bureau Economique de la Province de Namur et le Centre de Recherches Socio-Religieuses.

<sup>(10)</sup> Rappelons que l'indice de spécialisation est le rapport pour une activité entre, d'une part, le pourcentage de la main-d'œuvre occupée dans cette activité pour la région et, d'autre part, ce même pourcentage pour l'ensemble du pays.

droite). — Ceux-ci nous permettent de comparer la structure économique de notre région à celle du pays ; en effet, nous pouvons ainsi mettre en évidence une spécialisation (c'est-à-dire un rapport supérieur à l'unité) au niveau de notre région, de toutes les activités tertiaires ainsi que des groupes des carrières, des transports, du papier et des livres et de la construction. Parmi ces dix branches spécialisées, huit appartiennent au groupe des dix premières activités : les carrières, ainsi que le papier et les livres, ont remplacé les métaux et les industries alimentaires.

La structure des activités est donc sans nul doute orientée par la fonction de pôle urbain joué par la région.

Tableau I. — Importance absolue et relative des différentes activités suivant le nombre d'actifs occupés en 1961 et indices de spécialisation de ces activités par rapport au pays.

Cod	e Activités	Population Valeur absolue	active occupée Val. relative au total de la pop. occupée	Rang de l'activité dans la région	Indice de spécialisation par rapport au pays
1	Agriculture	605	1,90	13	0,25
2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13	Mines Carrières Ind. alimentaires Ind. textile Ind. de la confection Ind. du bois et du liège Ind. du papier et du carton Ind. du cuir et de la fourrure Ind. chim + gaz, eau, électricité Ind. des prod. min. non métalliques Ind. des métaux	7 380 1.062 10 620 325 909 37 522 228 2.227	0,02 1,20 3,34 0,03 1,95 1,02 2,86 0,12 1,64 0,72 7,01	15 15 9 19 12 16 11 18 14 17	0,07 2,73 0,82 0,06 0,57 0,56 1,54 0,33 0,51 0,33
16	Ind. de la construction Transports	2.651 5.152	8,34 16,21	6 1	1,13 2,29
14 15 17 18 19 20	Commerce Banques, assurances, aff. immob. Services privés Services publics Enseign., serv. soc. et sanitaires Professions libérales	5.129 935 2.665 3.506 3.361 1.445	16,14 2,94 9,39 11,04 10,58 4,55	2 10 5 3 4	1,20 1,38 1,15 1,73 1,66 2,01
То	t a l	31.776	100,00 %	<del></del>	

## C. - LE SECTEUR SECONDAIRE

Jadis, Namur et la région ont connu un certain développement industriel. Quelques firmes actuelles sont d'ailleurs les héritières de cette tradition industrielle; citons, par exemple, les Papeteries de Saint-Servais et certains ateliers de constructions et de transformations métalliques tant privés que publics (S.N.C.B.) (11).

1) Caractères généraux. — De 1947 à 1961, on assiste à une régression généralisée du secteur secondaire. Ainsi pour les secteurs de Namur et d'Andenne (12), le pourcentage des actifs occupés dans le secondaire est passé de 1947 à 1961 de 57,1 à 47,0 %, donc une perte relative de 10 %. Cette régression est sensible dans la plupart des communes, ainsi que l'indique le Tableau II pour les communes les plus importantes.

Tableau II. — Régression de la main-d'œuvre occupée dans le secteur secondaire de 1947 à 1961.

Communes	Nombre d'actifs	Nombre d'actifs	Différence entre 1947 et 1961		
	en 1947	en 1961	en val. absol. en pourc.		
Namur	9.152	7.975	— 1.177	- 12,9 %	
Jambes	4.318	2.106	— 2.412	- 51,2 %	
Flawinne	1.565	1.211	— 354	- 22.6 %	
Saint-Servais	1.769	1.184	— 585	- 33,1 %	
Beez	321	331	+ 10	+ 3,1 %	
Saint-Marc	275	180	— 95	- 38,1 %	

Pourquoi cette évolution? Il est assez difficile de répondre avec précision, car nous ne possédons aucun relevé des entreprises en 1947. Néanmoins, il faut remarquer que ce changement est sensible dans plusieurs régions du pays et n'est donc pas propre à notre région. De plus, à la suite de l'enquête que nous avons effectuée auprès des industriels et dans la mesure des renseignements que nous avons

<sup>(11)</sup> Ce développement industriel a été examiné dans notre mémoire inédit. Voir aussi à ce sujet: Centre de Recherches Socio-Religieuses, ouvr. cité, tome I, p. 67 et La Province de Namur, Namur, 1930 (monographie rédigée à l'occasion du centenaire de l'indépendance de la Belgique, sous les auspices de la députation permanente du Conseil Provincial de Namur).

<sup>(12)</sup> D'après le GROUPE ALPHA, ouvr. cit., p. 28.

reçus, nous pouvons ajouter que, d'une part, la modernisation a souvent entraîné une réduction de main-d'œuvre (cas des Etablissements Materne à Jambes) et que, d'autre part, certaines entreprises ont disparu de la région, par faillite, cessation ou déménagement (ainsi tout le bloc de la Rue de l'Industrie à Saint-Servais témoigne d'une activité jadis plus prospère, lorsque les Forges de Namur, par exemple, fonctionnaient encore).

Seule la commune de Beez a faiblement progressé: ce sont principalement les Chantiers Navals, en forte expansion en 1961, qui en sont la cause; mais, comme nous allons le voir, la situation a changé depuis 1961.

On constate donc que la structure est un élément essentiellement variable et que tout travail économique n'est intéressant que dans la mesure où il reflète une situation récente. C'est pour cette raison que nous avons, par une enquête dans toutes les entreprises occupant plus de cinq travailleurs, essayé de comptabiliser la main-d'œuvre occupée en juin 1966 (13). Dans le Tableau III, nous avons comparé ces résultats à ceux fournis par un rapport inédit du Ministère des

Tableau III. — Evolution du nombre d'actifs dans les entreprises du secteur secondaire occupant plus de 5 personnes de 1961 à 1966.

Gain 1966 - 1961	Perte 1966 - 1961
158	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
420	1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -
36	
λ.	52
	67
	38
3.50	10
ter state	4
614	171
	420

<sup>(\*)</sup> Le compartimentage de la région namuroise est présenté plus loin sous le titre E.

the state of the state of the state of

<sup>(13)</sup> Dans le relevé des entreprises, nous n'avons pas repris les deux ateliers de la S.N.C.B., ni les firmes occupant moins de cinq travailleurs où des changements ont certes eu lieu. Signalons, en outre, que nous sommes consciente de l'imperfection de la méthode employée, mais c'était le seul moyen possible pour dresser un bilan actuel de la situation.

Affaires Economiques et de l'Energie pour 1961 (14). Au total, nous obtenons en 1966, quelque 443 personnes de plus dans le secteur secondaire qu'en 1961.

Comme le montre très bien le Tableau III, ce n'est qu'au niveau du pôle urbain (c'est-à-dire de l'ensemble formé par Namur, Jambes et Saint-Servais) qu'il y a une progression, puisque tous les autres compartiments accusent une perte de main-d'œuvre.

En général, l'accroissement de l'effectif est dû aux entreprises de la construction où certaines firmes comptent trois fois plus d'actifs en 1966 qu'en 1961. Jambes est certes la commune où le phénomène est le plus manifeste; en effet, depuis 1961, elle a accueilli de nouvelles entreprises (par exemple la Rectification Namuroise) et d'autres maisons ont augmenté leur main-d'œuvre (comme le Bobinage Antoine, les Ateliers de Construction Jambes-Namur, l'Electricité Martin ou encore les Travaux Publics Heinen et Fils). A Namur, la progression est due uniquement aux entreprises de la construction telles Istasse, Ledoux ou Rhodius-Delville, car les autres firmes emploient souvent moins de main-d'œuvre et certaines ont même quitté la ville (c'est le cas, par exemple, de la Rectification Namuroise installée à Jambes). La réduction du personnel est souvent due soit à la mécanisation (par exemple, la Scierie Carlier), soit au départ d'une partie de la société suite au manque de place (par exemple, Analis), soit aussi à la diminution de la production. Le gain enregistré à Saint-Servais est imputable pour les quatre cinquièmes aux Papeteries qui, malgré d'importants investissements, notamment en machines, occupent encore plus d'actifs aujourd'hui qu'hier.

Par contre, tous les compartiments des deux zones périphériques de notre région montrent une diminution de main-d'œuvre. La situation est particulièrement grave à Beez (commune du Compartiment Est) et à Flawinne (commune du Compartiment Ouest). En effet, à Beez, en raison de la crise métallurgique, les Chantiers Navals ont perdu près des deux tiers des ouvriers employés en 1961; de plus, la firme d'engrais chimiques SOFVE a cessé toute activité; enfin, la maison de confection Fontaine-Malaise a réduit de plus d'un tiers son effectif à la suite de l'abandon de la confection courante et de la concurrence d'autres maisons mieux situées. Sans l'avance des Moulins de Beez,

<sup>(14)</sup> MINISTÈRE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DE L'ENERGIE, Province de Namur, Arrondissement de Namur, Entreprises en activité (5 personnes et plus), Inspection Générale Economique, Bureau Régional Hainaut-Namur, 1963.

la perte serait supérieure à 150, soit plus d'un tiers de la population active employée en 1961. A Flawinne, deux entreprises ont cessé toute activité: Durisol et le Travail Mécanique de la Tôle, ce qui fait au total une perte de 84 emplois. La diminution d'emplois dans le compartiment Nord est due essentiellement à deux firmes de la construction, dont une de Vedrin et une de Champion. Bien qu'importante en valeur absolue, cette diminution est moins grave qu'ailleurs, car on sait combien fluctuante est cette branche.

Au total, la situation actuelle n'est guère plus rassurante que celle de 1961, car l'accroissement de la main-d'œuvre employée dans le secteur secondaire est dû en majeure partie à l'avance de l'effectif de firmes de la construction, branche où les changements sont fréquents (notre enquête date d'ailleurs de juin 1966, moment de plein emploi). Il ne faut pas perdre de vue dans ce bilan la suppression d'au moins cinq firmes et une régression d'autres entreprises. Nous pensons donc que l'évolution enregistrée de 1947 à 1961 se poursuit aujourd'hui et qu'il est urgent de remédier à la situation notamment en favorisant dans la future zone industrielle de la Basse Sambre (sur le territoire de Malonne dans notre région) l'installation de firmes fournissant des emplois à notre main-d'œuvre.

# 2) Analyse au niveau des différentes branches en 1961.

a) Les transports et communications. — Sont repris ici, outre le personnel des entreprises privées, celui occupé à la S.N.C.B. et à la S.N.C.V. (Société Nationale des chemins de fer vicinaux). D'ailleurs, ce sont ces deux dernières sociétés qui contribuent au gonflement de la branche des transports dans notre région. Néanmoins, de 1947 à 1961, une certaine récession à été amorcée par la S.N.C.B. à la suite de la mise en exécution de son programme de modernisation et de rationalisation. Cette récession est particulièrement sensible au niveau des deux complexes : la gare de formation et de remise de Ronet (à Flawinne) et l'atelier de réparation de Salzinnes (à Namur). Ce dernier, en effet, était spécialisé dans la réparation des locomotives à vapeur; suite à leur disparition, il s'est occupé des locomotives diesel (mais celles-ci sont aussi appelées à perdre de l'importance au fur et à mesure de l'électrification du réseau) et de la construction de wagons et de parties de locomotives. De 1961 à 1966, il a encore perdu 228 agents. A Ronet, la situation est restée stationnaire, car à la gare de formation et à la remise s'est adjointe un atelier de remaniage des coussinets de wagons et on y assure les révisions intermédiaires des locomotives électriques et diesel. Au total, ces deux ateliers occupent près de 50 % de la main-d'œuvre recensée dans la branche des transports.

- b) L'industrie de la construction. Ce secteur a nettement progressé de 1947 à 1961 et même depuis 1961, parallèlement d'ailleurs à la multiplication des réalisations tant dans le domaine de la construction d'habitations privées que dans celui des grands travaux publics. La plupart des firmes importantes travaillent dans le secteur public. C'est le cas notamment d'Heinen et Fils et Encatra à Jambes, Istasse, Rhodius-Delville, Ledoux, Routes et Génie Civil à Namur, Leurquin à Saint-Marc, Embeltra et Hydrocar à Flawinne. Cette branche est, sans nul doute, un des secteurs les plus fluctuants, où les relevés varient d'un mois à l'autre et où il est très difficile d'envisager clairement l'évolution.
- c) L'industrie des métaux. Cette branche groupe des activités variées dont les principaux représentants sont les suivants :
  - parmi les constructions métalliques: les Ateliers de Construction Jambes-Namur à Jambes (ponts, charpentes, halls métalliques), les Usines Métallurgiques de Frizet à Saint-Marc (montage de grues et d'élévateurs), les Ateliers Samain-Kicq à Saint-Servais (installations pour industries alimentaires), les Etablissements Albert à Malonne (montage de machines agricoles), les Etablissements Michel à Saint-Marc (appareils de meunerie), les Câbleries Namuroises à Jambes (câbles en tous genres), la Société Analis (installation de laboratoires industriels et scientifiques);
  - parmi les constructions électriques : Wiame, Martin et Antoine et la Rectification Namuroise à Jambes ;
  - parmi la construction et la réparation du matériel de transport : les Chantiers Navals Sambre et Meuse à Beez et un grand nombre de garages situés le plus souvent dans la zone urbaine.

La région compte donc un certain nombre d'entreprises du domaine de la transformation, mais elle n'a pas d'industrie métallurgique de base. Les problèmes qui se posent souvent, et qui sont voisins de ceux rencontrés dans d'autres régions belges, sont la pénurie de travailleurs qualifiés et spécialisés et la saturation des marchés.

- d) Les industries alimentaires. Les Etablissements Materne de Jambes sont les seuls représentants de la branche confitures et conserves de fruits, qui accuse depuis 1963 une baisse de la production. particulièrement des confitures. Cette célèbre firme jamboise emploie aujourd'hui quatre fois moins de travailleurs qu'en 1940 et c'est elle qui explique en partie la régression de la main-d'œuvre industrielle à Jambes de 1947 à 1961 (Tableau II). Par contre, le seul représentant de la meunerie, la S.A. des Moulins de Beez, est en expansion et emploie plus de travailleurs que jadis. On doit encore rattacher à cette branche la Confiserie Becco de Jambes, la Moutarderie l'Impériale de Jambes également et une petite fabrique d'alcools, en expansion d'ailleurs, de Malonne, Massaux et Fils. Quant aux brasseries, elles ne sont plus aujourd'hui que des dépôts de bière. Malgré la proximité d'une agglomération, cette branche ne connaît pas, contrairement à ce que l'on affirme souvent, un développement particulier.
- e) Le papier et les livres. La spécialisation dans ce domaine est due sans nul doute à la présence d'une grande entreprise (la seule de notre région occupant plus de 500 personnes), les Papeteries de Saint-Servais, appartenant au groupe Intermills. Elles produisent du papier à écrire et à imprimer, dont près de 40 % sont destinés à l'exportation. Malgré d'importants investissements récents, le personnel a augmenté de 1961 à 1966. A côté de cette firme, on trouve encore des petites imprimeries (par exemple Godenne de Namur), une fabrique de papier et de carton (L'Emballage de Namur à Saint-Servais), une maison d'édition assez connue (Wesmael-Charlier) et la maison d'impression du grand quotidien namurois « Vers l'Avenir ».
- f) L'industrie des vêtements. En réalité, il n'y a pas de véritable industrie du vêtement dans notre région, mais plutôt un certain nombre d'ateliers rattachés aux magasins de confection (par exemple Fontaine-Malaise à Beez, A Saint-Michel et Bodson-Malvaux à Namur). L'abandon de la confection courante en leurs ateliers (qui n'est plus rentable aujourd'hui) a de plus entraîné une diminution du personnel. Au total, cette branche ne dépend plus aujourd'hui que de la fonction commerciale que remplit le pôle urbain.
- g) Les industries chimiques, électricité, eau et gaz. Ce groupe est peu développé : en 1961, il occupait seulement 552 personnes dont près de la moitié dans les seuls services du gaz, de l'eau et de l'élec-

tricité. L'entreprise chimique, la plus importante, occupe moins de 50 personnes; il s'agit de la S.A. Appareils Magondeaux, fabrique d'acétylène dissout, installée à Jambes. A côté d'elle, la région compte encore deux petites fabriques de couleurs à Jambes (Dothée et Parmentier).

Les industries chimiques, une des branches de l'avenir, connaissent donc un sous-développement notable dans la région.

h) Les carrières. — Ici, par contre, nous trouvons une spécialisation de la région, mais le nombre d'actifs occupés est peu élevé : 380 en 1966, plus de 400 en 1966. On exploite principalement le calcaire carbonifère de l'étage viséen, en vue de trois utilisations essentielles : les moellons, le concassé et la chaux. Il semble que ce soit actuellement le concassé qui se vende le mieux. La production des moellons est destinée pour 80 à 90 % au Plan Delta des Pays-Bas. La chaux souffre, pour sa part, de son éloignement de la sidérurgie belge. La plupart des carrières sont situées au pied du versant mosan, à Beez, à Lives, à Saint-Servais et à Dave. Relevons, en outre, l'exploitation souterraine du marbre frasnien à Rhisnes.

Quant aux autres branches du secondaire, bois et ameublement, produits minéraux non métalliques, peaux et cuirs, textiles et mines, elles n'ont aucun développement dans la Région Namuroise.

3) Les entreprises industrielles. — Dans le chapitre suivant, traitant des sites, nous verrons que le paysage de la région n'est que très peu marqué par l'industrie, bien qu'un certain nombre de personnes travaillent dans ce secteur. Ce caractère s'explique aisément par le type d'entreprises rencontré, à savoir aucun « colosse industriel » mais un très grand nombre de petites et moyennes firmes qui s'intègrent souvent très bien dans le contexte urbain.

En effet, si l'on jette un coup d'œil sur le Tableau IV, donnant par commune le nombre d'entreprises suivant l'importance de la main-d'œuvre occupée en juin 1966, on s'aperçoit que, sur les 133 firmes employant plus de 5 personnes, 107 occupent moins de 50 travailleurs et 1 seulement plus de 500. Cinq communes comptent des entreprises fournissant plus de 100 emplois: Namur, Jambes, Saint-Servais, Saint-Marc et Beez. Si nous ajoutons à ce relevé les 2 ateliers S.N.C.B., Flawinne est alors dans ce cas également. La concentration industrielle est la plus forte au niveau de la zone urbaine qui totalise à elle-seule 100 des 133 firmes relevées par l'enquête.

Tableau IV. — Répartition par commune des entreprises industrielles, des ateliers et des garages suivant l'importance de la main-d'œuvre occupée en juin 1966 (\*).

	Nombre d'entreprises industrielles employant de :						Nombre de	Nombre d'ateliers et de
	5 à 20	20 à 50	50 à 100	100 à 200	200 à 500	+ de 500	garages	petites firmes
Namur	22	18	3	5	_		36	10
Jambes	17	15	7	1			15	13
Saint-Servais	4	4	1			1	6	15
Vedrin	1				_			3
Saint-Marc	2			2			<del></del>	
Bouge	2		_			_	3	3
Champion		1	*******				2	2
Beez		2	2	1			_	1
Lives	_	2	_		-	_	1	
Flawinne		1	1				1	3
Belgrade	2	2	_	_			3	4
Malonne	1	1	-				2	1
Wépion	4	1		_			2	5
Dave	2		_					1
Rhisnes		2			_	_	<del></del>	3
Suarlée			_			-		:
Erpent		1				—	2	1
Boninne	_	_			_	_	1	2
Total	57	50	14	9	2	1	74	67

<sup>(\*)</sup> D'après l'enquête effectuée au début de juin 1966. — Nous entendons, par entreprises industrielles, toutes les entreprises relevant du secteur secondaire sauf les garages, les ateliers et les deux ateliers du chemin de fer: Bas-Prés et Ronet; nous avons repris à part les garages ainsi que les ateliers et les petites firmes occupant moins de 5 personnes.

La Région Namuroise est donc caractérisée par l'existence de petites et moyennes entreprises, groupées principalement dans la zone urbaine et dans les trois communes les plus relativement industrielles: Saint-Marc, Beez et Flawinne. Elle compte, en outre, un certain nombre de garages et de petits ateliers; la situation des garages est assez caractéristique: à la périphérie du centre urbain, le long d'axes importants constitués par les routes vers Bruxelles (à Saint-Servais et à Belgrade), vers Liège (à Jambes), vers Dinant (à La

Plante et à Wépion), vers Louvain (à Bouge et à Champion), vers Charleroi (à Salzinnes et à Malonne), vers Marche (à Jambes et à Erpent), vers Hannut (à Boninne)...

Ce problème des entreprises nous conduit directement à l'examen de leur localisation et introduit la notion de paysages industriels, deux points très importants pour un géographe et que nous allons aborder dans la seconde partie. Mais il reste au préalable l'étude du secteur tertiaire.

#### D. ~ LE SECTEUR TERTIAIRE

1) Caractères généraux. — La Région Namuroise présente une spécialisation tertiaire, nous le savons déjà. De plus, nous avons appris que cette dernière s'est accentuée de 1947 à 1961. Mais voyons des valeurs précises grâce au Tableau V (15).

Tableau V. — Progressi	on de	la	main-d'œuvre	occupée	dans	le	secteur	tertiaire	
de 1947 à 1961.									

Communes	Nombre d'actifs en 1947	Nombre d'actifs en 1961	Différence entre 1947 et 1 en val. absol. en pourc.		
Namur	9.904	11.918	+ 2.014	+ 20,3 %	
Jambes	1.114	1.838	+ 724	+ 64,8 %	
Saint-Servais	806	969	+ 163	+ 19,9 %	
Champion	89	198	+ 109	+ 122,5 %	
Bouge	163	170	+ 7	+ 4,3 %	
Malonne	342	374	+ 32	+ 9,3 %	

La commune qui enregistre relativement la plus forte différence est Jambes et cela pour plusieurs raisons. D'une part, la poussée démographique a nécessité la création de nouvelles écoles ou de nouvelles classes (écoles secondaires, école pour enfants inadaptés, école primaire d'Amée dans la nouvelle cité, par exemple), de nouveaux services et aussi le développement de la fonction commerciale. D'autre part, un certain nombre de sociétés bancaires et financières y ont ouvert des bureaux, notamment dans le nouveau quartier du Pont des Ardennes ou encore s'y sont installées (par exemple, les Assurances du Crédit, Chausée de Liège, qui occupent plus de 250 personnes).

<sup>(15)</sup> D'après le GROUPE ALPHA, ouvr. cit., p. 33.

Le développement très marqué du secteur tertiaire à Champion est imputable au développement de l'Ecole Normale des Sœurs de la Providence.

Néanmoins, en valeur absolue, c'est Namur qui connaît la poussée la plus forte : plus de 2.000 emplois nouveaux en moins de 15 ans. Cette poussée est d'ailleurs à mettre en parallèle avec le rôle de pôle urbain animateur que Namur veut jouer et qui lui est conféré par le développement du secteur tertiaire.

- 2) Analyse au niveau des différentes branches en 1961 (16). Le manque de temps nous a obligé à limiter l'étude de détail au seul secteur secondaire. Nous envisageons donc le secteur tertiaire plus rapidement, tout en reconnaissant que son développement mériterait que l'on s'y arrête plus longtemps.
- a) Le commerce (17). La fonction commerciale est sans nul doute la première que remplit la ville de Namur. En avril 1967, cette dernière comptait 1.433 commerces et présentait une spécialisation, vis-àvis des points de vente des communes limitrophes, dans les domaines de l'habillement, des loisirs et luxe et des équipements. Le Centre Commercial proprement dit s'étend depuis le Boulevard Mélot et la Place de la Gare au nord jusqu'à la Place d'Armes, la Rue Bas de la Place, la Rue de Gravière et la Place Borlée au sud. Il compte 848 commerces, dont la majorité appartiennent aux trois catégories citées ci-dessus.

Dans les autres communes, Jambes excepté, l'équipement commercial est restreint, ce qui les place dans une position de dépendance vis-à-vis de la capitale régionale. A Jambes, la situation est intermédiaire.

b) La défense nationale et les services publics. — Namur a toujours été un centre militaire. Avant d'être aménagée en parc public, la citadelle en était le bastion défensif et aujourd'hui encore, elle héberge une caserne de commandos. Il existe encore deux

<sup>(16)</sup> Pour un relevé précis de l'équipement dans chaque branche, nous renvoyons le lecteur à notre mémoire.

<sup>(17)</sup> Nous venons de terminer, grâce à une bourse que nous avait accordée le Fonds National de la Recherche Scientifique, un travail sur le commerce à Namur. Ce rapport, inédit jusqu'à ce jour, peut être consulté à la bibliothèque du Séminaire de Géographie de l'Université de Liège.

autres casernes à Namur. Dans la région, il faut de plus relever le Génie à Jambes, les Blindés à Flawinne et l'Hôpital Militaire à Salzinnes.

En ce qui concerne les services publics, leur importance découle du fait que Namur est à la fois chef-lieu de province, chef-lieu d'arrondissement et ville de quelque 33.000 habitants. L'appareil proprement administratif de Namur-ville comprend le Gouvernement provincial et ses différents services, le Commissariat d'arrondissement et ses différents services et l'Administration communale. Sans insister évidemment, rappelons que, sur le plan des services publics, Namur centralise les bureaux dépendant des différents ministères, ainsi que les services d'utilité publique tels la S.N.C.B., la S.N.C.V., les P.T.T., l'Eau, le Gaz et l'Electricité; pour sa part, l'appareil judiciaire comprend le Palais de justice, la Justice de paix, la Police judiciaire, la Gendarmerie et la Prison. Tous ces établissements occupent évidemment un personnel non négligeable.

c) L'enseignement, les services sociaux, sanitaires et religieux. — Le nombre d'établissements scolaires est très élevé dans la région : 80 écoles primaires dont 35 à Namur, 13 établissements secondaires (8 pour filles et 6 pour garçons dont 8 à Namur, 2 à Jambes, 1 à Saint-Servais, 1 à Malonne et 1 à Champion), 19 établissements techniques (14 pour filles, 3 pour garçons et 2 mixtes dont 12 à Namur, 5 à Saint-Servais et 2 à Jambes), 2 écoles normales secondaires (à Malonne et à Champion) et enfin les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur. L'aire d'attraction géographique de ces établissements souvent très spécialisés s'étend sur plusieurs dizaines de kilomètres, ce qui porte cette fonction à l'avant-plan de celles remplies par la région.

Les autres services de cette branche connaissent également un grand développement.

- d) Les services privés. Ils comprennent les services récrédtifs, personnels et ceux fournis aux entreprises et occupent 15 % de la main-d'œuvre employée dans le secteur tertiaire.
- e) Les professions libérales. C'est la branche qui présente le plus grand indice de spécialisation dans la région. La majorité des recensés de cette catégorie appartiennent à la zone urbaine et à la commune de Dave, qui compte sur son territoire un institut psychiatrique en développement.

f) Les banques, agences d'assurances et affaires immobilières. — Si elles occupent relativement le moins d'actifs (seulement 5,5 % de la main-d'œuvre tertiaire), elles ont cependant une certaine importance notamment sur le territoire de Namur-ville, où elles créent par leur groupement dans certaines rues un paysage particulier.

# E. - LE DECOUPAGE ECONOMIQUE DE LA REGION NAMUROISE

Nous avons, dans ce qui précède, présenté les résultats comme si la Région Namuroise était un tout homogène. Or, il est certain qu'en examinant le problème de façon plus détaillée, elle apparaît en fait comme un assemblage de petites entités différentes.

1) Le problème du compartimentage. — On pourrait se contenter d'examiner séparément chaque commune, mais on risquerait de s'égarer dans les détails. Un regroupement de certaines d'entre elles aux aspects voisins s'impose.

Des 18 communes retenues comme faisant partie de la région, nous en avons immédiatement isolé trois : Namur, Jambes et Saint-Servais, que l'on s'accorde à considérer comme formant l'agglomération urbaine de Namur. Faisons néanmoins remarquer que pour certains (18), cette agglomération ne compte pas trois, mais six communes : Namur, Jambes, Saint-Servais, Bouge, Belgrade et Flawinne. En effet, les auteurs responsables du Plan de Secteur ont considéré comme faisant partie de l'agglomération toutes les communes où la population absolue était supérieure à 2.000 habitants et la densité de population supérieure à 500 hab./km². Pour notre part, nous pensons que malgré leur aspect urbain, Bouge, Belgrade et Flawinne ne jouent pas le rôle de pôle animateur dans la région, de sorte que nous considérerons comme zone urbaine l'ensemble Namur-Jambes-Saint-Servais.

Si l'on tient compte ensuite de l'importance de la population occupée dans l'agriculture, on peut distinguer deux groupes de communes; d'une part, celles où les activités agricoles ont peu d'importance et, d'autre part, celles où la population active occupée dans le secteur primaire est souvent supérieure à 20 %. Dans le premier cas, les communes présentent un aspect suburbain, tandis que dans le second, elles forment une zone de transition entre le milieu urbain et

<sup>(18)</sup> C'est le cas notamment du Groupe Alpha, ouvr. cit., p. 8.

le milieu rural. Nous pouvons donc distinguer deux zones périphériques. La première, qui a un caractère suburbain, groupe Bouge, Champion, Vedrin, Saint-Marc, Flawinne, Belgrade et Malonne. La seconde, qui est marginale par rapport au centre urbain, comprend Wépion, Dave, Rhisnes, Suarlée, Boninne et Erpent.

On peut cependant atteindre une précision plus grande en poussant plus loin le compartimentage en tenant compte de la situation géographique des communes, de leurs spécialisations économiques et de leur paysage.

Dans la zone urbaine, nous pouvons distinguer trois ensembles différents qui sont, en réalité, les trois communes de Namur, Jambes et Saint-Servais et qui présentent très souvent des aspects différents.

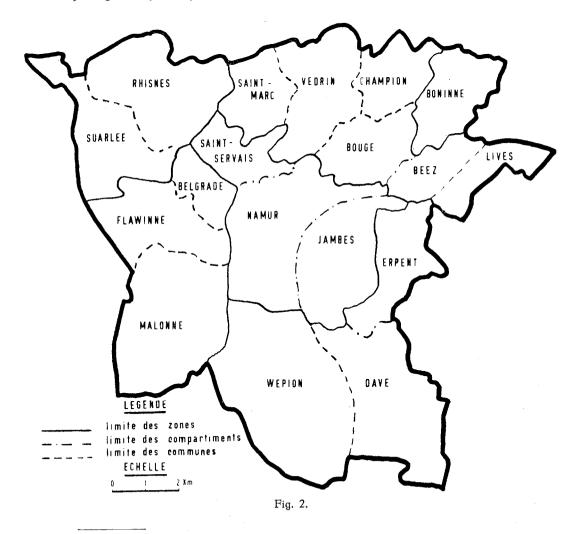
Dans la première zone périphérique, nous devons distinguer le compartiment Nord (avec Bouge, Champion, Saint-Marc et Vedrin), du compartiment Est (avec Lives et Beez), et du compartiment Ouest (avec Flawinne, Belgrade et Malonne). Le compartiment Nord a avant tout un rôle résidentiel; le compartiment Est connaît, pour sa part, un certain développement du secteur secondaire tandis que le compartiment Ouest forme en quelque sorte la transition entre la Basse Sambre et la Région Namuroise.

Dans la seconde zone périphérique, nous avons séparé les deux communes du Sud, Wépion et Dave formant le compartiment Sud, de Boninne, Erpent, Rhisnes et Suarlée dont nous avons fait les communes marginales. Toute cette seconde zone connaît le phénomène de banlieue, mais ce dernier s'est manifesté récemment de sorte que la majorité des communes ont ainsi conservé, à certains endroits, un caractère rural.

La Fig. 2 présente ce découpage.

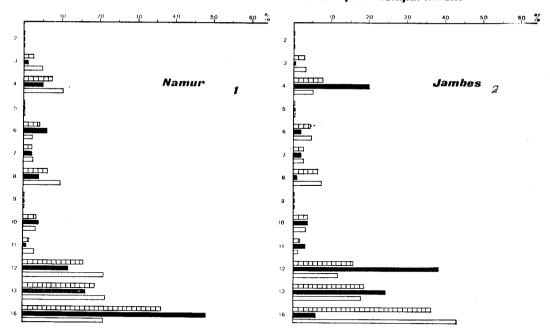
2) La structure des activités des différents compartiments. — Recherchons à présent les caractères spécifiques de chaque compartiment, à partir d'une comparaison Région Namuroise-compartiment toujours sur la base de la main-d'œuvre occupée dans les secteurs secondaires et tertiaires.

Plutôt que de fournir des chiffres, nous avons préféré traduire graphiquement la structure des activités. Nous avons ainsi au niveau des branches du secondaire et des branches du tertiaire, pour chaque activité de chaque compartiment (19), dressé trois rectangles dont la largeur est constante et la longueur proportionnelle au pourcentage de la population active occupée dans la branche; le premier (hachures verticales) exprime la situation de la région, le second (noir) celle du compartiment et le troisième (blanc) la différence entre la région et le compartiment. Dès lors, un second rectangle plus grand que le premier indique une activité plus développée dans

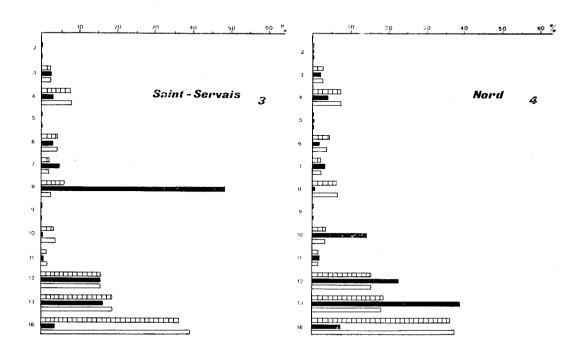


<sup>(19)</sup> Le code des activités est celui repris dans le Tableau I.

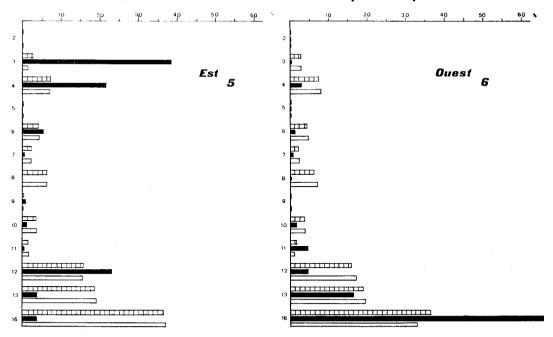
# Structure des activités secondaires par compartiment



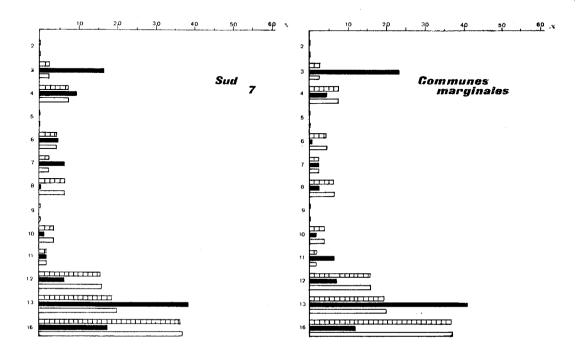
légende : % des actifs occupés par branche région(1)
compartiment(2)
1-2

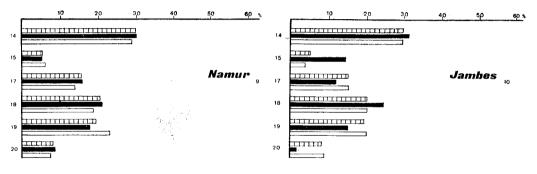


## Structure des activités secondaires par compartiment

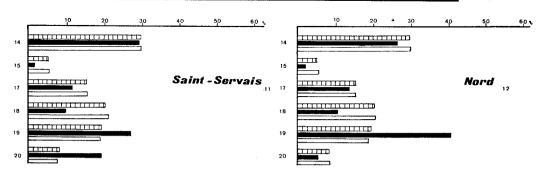


légende : ". des actifs occupés par branche —— Région(1)
Compartiment(2)

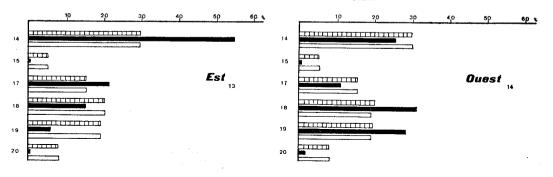


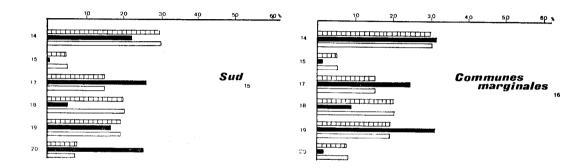


# Structure des activités tertiaires par compartiment



légende : % des actifs occupés par branche Région (+)
Compartiment (2)





le compartiment que dans la région et un troisième rectangle moins long que le premier indique que l'activité au sein du compartiment a de l'importance du point de vue régional.

a) Namur (graphiques 1 et 9). — Elle présente une spécialisation tertiaire : 11.918 actifs étaient occupés dans ce secteur en 1961 contre seulement 7.965 dans le secteur secondaire.

Toutes les branches industrielles y sont présentes, mais la spécialisation est marquée au niveau des transports (à cause notamment du personnel de l'atelier central de Salzinnes, de celui de la S.N.C.V. et de celui de la gare de Namur) et de la confection (qui est rattachée comme nous l'avons dit aux magasins de vêtements). Du point de vue tertiaire, quatre branches connaissent un développement plus important à Namur que pour l'ensemble de la région; il s'agit du commerce, des services privés, des services publics et des professions libérales, activités d'ailleurs caractéristiques d'un centre urbain.

- b) Jambes (graphiques 2 et 10). Le secteur secondaire, malgré sa régression depuis 1947, employait encore en 1961 plus d'actifs que le tertiaire: 52,5 contre 45,8 %. La spécialisation industrielle se traduit dans trois branches : l'alimentation, les métaux et la construction. Une seule activité tertiaire présente ici un indice de spécialisation supérieur à un : ce sont les banques, assurances et affaires immobilières.
- c) Saint-Servais (graphiques 3 et 1). Sa structure est assez intermédiaire entre celle de Namur et celle de Jambes; comme Namur, elle connaît un développement de l'enseignement, des services sociaux et sanitaires et des professions libérales; comme Jambes, elle emploie plus de travailleurs dans le secteur secondaire que dans le secteur tertiaire (54,7 contre 44,7 %). Près de la moitié de la maind'œuvre occupée dans le secteur secondaire appartient aux Papeteries de Saint-Servais.
- d) Le compartiment Nord (graphiques 4 et 12). Il n'emploie que 492 actifs dans le secondaire et 568 dans le tertiaire. Sa spécialisation dans le secteur secondaire est dictée par la structure des activités de Saint-Marc (eau, métaux et construction) tandis que c'est Champion qui explique l'importance de la branche enseignement.
- e) Le compartiment Est (graphiques 5 et 13). Bien qu'en population le moins important, ce compartiment n'en présente pas moins

un intérêt notamment par sa spécialisation dans le secteur secondaire : carrières, industries alimentaires, confection et métaux. Du point de vue tertiaire, il n'y a rien si ce n'est quelques commerces.

- f) Le compartiment Ouest (graphiques 6 et 14). Il occupe également plus d'actifs dans le secondaire que dans le tertiaire. Les transports comptent à eux seuls 66,14 % de la main-d'œuvre du secondaire et la spécialisation n'est d'ailleurs marquée qu'à son niveau (à cause notamment de l'Atelier S.N.C.B. de Ronet-Flawinne). Deux branches tertiaires connaissent ici un plus grand développement que pour la région : les services publics (Caserne des blindés à Flawinne) et l'enseignement (Ecole Normale des Frères des Ecoles Chrétiennes à Malonne).
- g) Le compartiment Sud (graphiques 7 et 15). Quatre branches sont ici spécialisées: les professions libérales, les services publics, les carrières et la construction, mais la population occupée est peu importante (279 dans le secondaire et 454 dans le tertiaire).
- h) Les communes marginales (graphiques 8 et 16). Ici aussi peu d'actifs sont occupés (220 dans le tertiaire et 190 dans le secondaire). Les trois activités tertiaires connaissant un certain développement sont le commerce, les services privés et l'enseignement, tandis qu'au niveau secondaire ce sont les carrières, les produits minéraux non-métalliques et la construction (firmes à Rhisnes et à Erpent).

#### F. ~ CONCLUSIONS

La Région Namuroise a donc une structure variée, orientée principalement vers les activités tertiaires. Cette spécialisation se marque principalement:

- 1) dans le secteur *commercial*, où la qualité et la diversité de l'équipement répond dès aujourd'hui aux besoins d'une population de plus de 200.000 habitants ;
- 2) dans le domaine de l'enseignement, où le nombre et les diverses spécialisations des établissements peuvent satisfaire les goûts et les besoins d'une population importante;
- 3) dans le groupe des services sociaux et sanitaires, où le développement des équipements permet chaque jour d'assurer les besoins d'un plus grand nombre d'habitants;

4) dans l'ensemble des services publics enfin, où Namur constitue un relais entre la capitale et les communes.

Namur et les communes de la zone urbaine principalement peuvent donc de plus en plus prétendre au titre de pôle régional.

Par contre, le secteur secondaire connaît une régression depuis 1947. De plus, un grand nombre de firmes n'ont aucun rôle à l'extérieur de la région. Il semble donc, face particulièrement à l'arrivée d'un grand nombre de jeunes sur le marché du travail, que la région doive créer des emplois nouveaux, notamment dans le secteur secondaire, afin de retenir la population jeune sur son territoire. Car, s'il est intéressant de voir jouer de plus en plus le rôle de pôle urbain par la région, il est indispensable aussi d'y rencontrer des secteurs dynamiques capables de provoquer à leur tour le développement d'autres branches, notamment du tertiaire, et de voir la région se développer non seulement par l'apport de capitaux extérieurs (salaires distribués en dehors de la région), mais aussi par son développement économique propre.

# II. - LA LOCALISATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES

Abordons à présent l'aspect plus proprement géographique du problème. Il convient à nouveau de séparer le secteur secondaire du tertiaire, car les facteurs de localisation sont différents.

### A. - LES SITES DES ACTIVITES INDUSTRIELLES

Nous allons mettre en rapport les entreprises avec les éléments de base de l'infrastructure, tels le cadre physique et les voies de communication. Ce travail repose sur l'exploitation de données cadastrales et l'enquête sur place. Nous nous bornerons ici à donner les résultats principaux de nos investigations (20).

La plupart des bâtiments industriels sont situés dans la plaine alluviale, car ils y ont été attirés par la présence de larges terrains facilement aménageables, de cours d'éau importants pouvant fournir

<sup>(20)</sup> Le lecteur pourra trouver dans notre mémoire inédit une description plus précise des paysages industriels.

de l'eau et constituant également des voies de communication, de routes et surtout des voies ferrées qui étaient, au début de ce XX<sup>e</sup> siècle, le grand moyen de communication. Rien d'étonnant dès lors de trouver les bâtiments industriels dans les *cing zones* suivantes:

- 1) La vallée de la Sambre depuis Flawinne, avec le Chantier de charbon et de mazout Joassin, les Travaux publics et privés Embeltra, Hydrocar (goudron) et l'Atelier S.N.C.B. de Ronet, jusqu'à Salzinnes où dans un méandre se trouve le second atelier S.N.C.B.;
- 2) La vallée du Houyoux à Saint-Servais avec les Papeteries, les Carrières et Fours à chaux d'Asty Moulin, les Transports Gustin et d'anciens bâtiments industriels parfois repris par de nouvelles firmes (l'Emballage de Namur, C.E.M.A. et Alphoplan) ou servant de garages. Cette zone de la Rue de l'Industrie ne répond plus aux besoins d'aujourd'hui, mais les bâtiments industriels subsistent. On peut considérer les Fonds de Frizet à Saint-Marc avec les Usines Métallurgiques de Frizet comme un prolongement vers l'est de cette zone:
- 3) La Meuse et la voie ferrée Namur-Liège à Beez, avec les carrières communales, les Ateliers de confection Fontaine-Malaise, les Chantiers navals et les Moulins de Beez et à Namur, avec les Fours à chaux des Grands Malades, la Scierie Carlier, les Charbons Thiange, la Société Chaux-Ciment-Carreaux, l'ancienne usine à gaz ainsi que de l'autre côté de la route, le long de la Meuse, le Port public de Namur, les Chantiers Houillers-Graviers-Sables Close et Bister, l'entrepôt de Gilot et la S.A. Julien (aliments pour bétail), où les firmes jouissent aussi d'un raccordement au chemin de fer;
- 4) La voie ferrée Namur-Dinant autour de la gare de Jambes Nord, avec les Ateliers de construction Jambes-Namur, les Etablissements Materne, l'Automatique du Bois, les Ateliers d'électricité et de bobinage Antoine, les Transports Frippiat, les Etablissements Brunelli (pierre reconstituée), les Couleurs Parmentier et la S.A. Clérin (ciment);
- 5) La Meuse et la route Namur-Liège à Jambes au-delà du carrefour avec la Chaussée de Marche, avec Réfribel (frigos d'état), la Confiserie Becco, les Câbleries Namuroises, Bloc Béton et les Ciments d'Obourg, où il y a malheureusement dispersion des bâtiments industriels parmi l'habitat et où sont installées des firmes n'ayant pas besoin de la Meuse.

A Namur, il y a également dispersion des ateliers et de quelques firmes parmi l'habitat urbain. Il conviendrait, dans l'intérêt de ces entreprises et en vue d'une rénovation urbaine, de fournir à ces dernières les possibilités de s'installer en dehors de la ville. Certaines maisons ont d'ailleurs « émigré » d'elles-mêmes : la Rectification Namuroise, les Câbleries Namuroises et Becco à Jambes, les Etablissements Michel à Saint-Marc... D'autres, par contre, ont dû, faute de place, abandonner certains ateliers dans la ville; c'est le cas, par exemple, de la maison d'édition Wesmael-Charlier, qui a installé les ateliers de reliure et de brochage à Leuze-Longchamps, et de la S.A. Analis, spécialisée dans l'installation de matériel de laboratoire dont certaines divisions sont à Notre-Dame-Aux-Bois. Nous pensons que l'on doit essayer de prévoir certains terrains pour la relocalisation, afin que les firmes ne quittent pas définitivement la région.

Il n'y a donc pas, en Région Namuroise, de zone à très forte concentration industrielle, mais plutôt une concentration relative des bâtiments à certains endroits. Le plus souvent d'ailleurs, on peut parler de dispersion au sein de l'habitat urbain, ce qui est possible vu la structure de l'industrie et la taille des entreprises. Le paysage n'est que peu marqué par cette industrie, ce qui amène généralement à négliger et à méconnaître le rôle du secteur secondaire dans le Namurois.

### B. - L'IMPLANTATION DES ACTIVITES TERTIAIRES

La majeure partie de l'équipement est située dans la zone urbaine et plus particulièrement sur le territoire de Namur-ville.

Du point de vue commercial, on peut au niveau de Namur déterminer un centre commercial, groupant la majeure partie des communes de seconde utilité et visité par la clientèle régionale. Il est axé sur l'artère numéro un de la ville, c'est-à-dire l'axe Place de la Gare, Avenue de la Gare, Rue de Fer, Rue de l'Ange et Place d'Armes et les transversales. En dehors de ce centre, on peut encore déceler 8 unités commerciales de quartier, notamment au niveau des faubourgs de la ville: Salzinnes (Rue Patennier et Place Godin), La Plante (carrefour Chaussée de Dinant - Rue Delannoy), Saint-Nicolas (Avenue Albert Premier). A Jambes, l'axe commercial est constitué par la Rue du Commerce et l'Avenue des Acacias, tandis qu'à Saint-Servais, c'est le long de la Chaussée de Waterloo que

l'on peut trouver les quelques points de vente. Quant aux autres communes, l'équipement y est encore plus réduit et souvent situé à proximité de la Place Communale et de l'Eglise.

La majeure partie des bâtiments des services publics sont groupés à Namur soit dans le quartier Saint-Aubain (majeure partie), soit de l'autre côté du centre commercial dans la Rue L. Namèche, soit encore à proximité de la gare. En ce qui concerne les bâtiments scolaires de Namur, on peut de nouveau trouver deux zones de concentration : le quartier Saint-Aubain et la Rue L. Namèche. A Salzinnes, par contre, sont groupés la plupart des services sanitaires. Quant aux banques, bureaux d'assurances et d'affaires immobilières, ils sont groupés à Namur aux environs de la gare et à Jambes, Avenue G. Bovesse et Place Joséphine Charlotte. Il y a un certain nombre de bureaux des représentants des professions libérales Rue L. Namèche et Avenue C. Mercier.

Néanmoins, les critères de localisation, sauf du point de vue commercial, sont beaucoup moins bien définis que ceux existant pour le secteur secondaire.

### III. - CONCLUSIONS GENERALES

A l'actif de la Région Namuroise, il faut mettre sa situation géographique favorable. Cette position carrefour sera encore plus accentuée à la suite de travaux récents : l'électrification de la voie ferrée Namur-Liège, la création des autoroutes des Ardennes et de Wallonie et la mise au gabarit européen de la Meuse et de la Sambre.

Son expansion démographique récente a consolidé l'unité de la région et lui a permis de devenir un pôle important dans le réseau urbain de Wallonie. Cette expansion, résultant de soldes migratoires positifs, a provoqué un développement de l'habitat et une multiplication des activités tertiaires. Néanmoins, elle risque d'être freinée si la région n'est pas en mesure d'assurer un emploi aux jeunes en âge de travailler.

Sa structure des activités est orientée vers les branches du tertiaire, notamment le commerce, les services privés et publics qui découlent avant tout du rôle de capitale régionale joué par Namur et de la présence de quelques 90.000 habitants dans la région. Malheureusement, peu de revenus proviennent de la région, car cette dernière

compte peu d'entreprises du secteur secondaire jouant un certain rôle dans le marché belge et ayant un effet de multiplicateur. Il faudra donc favoriser l'installation de firmes capables de fournir des emplois à la main-d'œuvre et de provoquer un développement d'autres activités.

La région peut devenir un pôle urbain animateur qui doit et devra assurer les services d'un niveau supérieur à toute une région, qui comprendra non seulement la région proprement dite, mais encore les communes des franges agricoles Nord et Sud et celles de la Basse Sambre dont il faudrait faire le pôle industriel du Namurois. Pour notre part, nous voyons la Région Namuroise de l'an 2000 comme un grand ensemble qui comprendrait le pôle urbain, le pôle industriel et les pôles agricoles où la vie de chacun d'eux serait intimement liée à celle des autres.

Il faudra donc que les responsables prennent en main l'avenir de leur région en conjuguant leurs efforts et en essayant de résoudre rapidement les problèmes qui s'y posent.

(Séminaire de Géographie de l'Université de Liège)